



Interdiction de quitter le territoire

Par **nanou62**, le **24/01/2014 à 18:07**

bonjour, j'aimerais savoir la notion du terme " territoire francais" quand il est ainsi dit dans une decision de justice pour un sursis avec mise a l'epreuve ' interdiction de quitter le territoire" ?? est-ce le territoire metropolitain, national ou il s'etend jusque les iles?

merci a tous